

RECENSEMENT DU CHEPTEL - 2020

A COMPLETER ET NOUS RETOURNER SIGNE **AVANT LE 28 FEVRIER 2020**

Vous êtes enregistré dans BDPorc comme suit («**Libellé_type_élevage**»), si des **modifications ou des compléments** d'information sont à apporter merci de les inscrire dans la colonne blanche :

Descriptif du site	«Indicatif_de_marquage_de_site» «NExploitation»	Modifications, complément		
Dernière déclaration à BDPorc : «Date_déclaration_DA»	la déclaration d'activité à BDPORC est une obligation réglementaire	* toute modification devra se faire auprès de votre EDE * informations à vérifier et compléter si nécessaire		
NOM-Raison Sociale	«Code_situation_civilité_du_détenteur» «Nom_du_détenteur»	*		
Adresse détenteur	«Adresse1_BDNI_du_détenteur_» «Adresse2_BDNI_du_détenteur_» «Code_localisation_BDNI_du_détenteur» «Nom_de_la_commune_BDNI_du_détenteur»	*		
Adresse site	«Adresse1_BDNI_du_site» «Adresse2_BDNI_du_site» «Code_localisation_BDNI_du_site» «Nom_commune_BDNI_du_site»	*		
Tél (fixe + portable)	«Telephone_fixe_responsable» - «Telephone_portable_responsable»	*		
Adresse mail	«Email_responsable»	*		
Type d'élevage	«Code_type_élevage»	*		
Effectifs Cheptel	Effectifs autorisés BDPorc	Effectifs présents		
<i>Nbre reproducteurs</i>	«Nb_Reproducteurs»	*		
<i>place(s) Engraissement</i>	«Nb_Engraissement»	*		
<i>place(s) Post sevrage</i>	«Nb_PostSevrage»	*		
Ateliers en Plein-Air <i>(parcours extérieur et/ou courettes)</i>	«Libellé_type_plein_air»	<input type="checkbox"/> Naissage avec sevrage < 4 semaines	<input type="checkbox"/> Naissage avec sevrage ≥ 4 semaines	<input type="checkbox"/> Truies gestantes
		<input type="checkbox"/> Post-sevrage	<input type="checkbox"/> Engraissement	
Vétérinaire sanitaire	«Nom_véto_sanitaire» («CP_véto_sanitaire» - «Commune_véto_sanitaire»)	*		
Groupement d'adhésion	«Nom_du_groupement»	*		
Si mon site est vide : Je déclare ne pas posséder d'animaux temporairement (pas d'animaux en 2020) <input type="checkbox"/> ou définitivement <input type="checkbox"/> y compris consommation familiale ou agrément				

Je soussigné(e) : Nom Prénom

responsable du site «Indicatif_de_marquage_de_site» détaillé ci-dessus, **certifie :**

- **exactes les données ci-dessus** (en cas de modification majeure, une Déclaration d'Activité vous sera envoyée pour mise à jour de la BD Porc),
- **avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement de la section porcine de GDS Creuse** (voir au verso).

Le
«Indicatif_de_marquage_de_site»

Signature obligatoire de l'éleveur :

Fonctionnement et conditions de la section porcine de GDS Creuse

1. La cotisation donne droit à :

- La prise en charge à 100 % des frais de prophylaxie SDRP (laboratoire et vétérinaire).
- La prise en charge du complément des frais de prophylaxie maladie d'Aujeszky (laboratoire et vétérinaire).
- L'accès au Fonds de Solidarité Porcin de GDS Creuse, permettant l'indemnisation lors d'abattage dans un foyer de SDRP ou d'Aujeszky.
- L'aide à l'élaboration d'un dossier AFSEP pour la prise en charge des pertes indirectes en cas de maladie règlementée et surcoût non pris en charge par l'Etat (ex : interdiction de ventes, etc..).
- Un soutien technique, la diffusion d'informations et de documents règlementaires.

Remarque = L'adhésion au GDS est un critère de sélection pour l'obtention des aides à la modernisation des élevages du PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles).

2. Tarifs 2020 des cotisations :

- 0,21 € par place de charcutier
- 1,68 € par truie présente (8 équivalents charcutiers)
- 0,11 € par place de post-sevrage (1/2 équivalent charcutier)
- 1 forfait de 50,90 € pour les petits élevages

Base cotisante :

- **Les chiffres d'effectifs présents transmis à GDS Creuse**
- A défaut, les effectifs autorisés BDPorc

3. Dans le cadre de ses missions, GDS Creuse est amené à :

- Collecter et traiter vos données à caractère personnel et sanitaire dans le cadre de ses missions de protection, surveillance et amélioration de l'état sanitaire du cheptel porcin menées auprès de l'ensemble des éleveurs de sa zone. Ces données sont collectées lors de votre adhésion à GDS Creuse ou des missions de prophylaxie réalisées sur vos animaux. Ces données sont destinées aux employés de GDS Creuse et, le cas échéant, de BDPORC dans le strict respect de sa charte. Ces données sont traitées de façon nominatives ou agrégées et pourront être insérées dans BDPORC.
- Echanger si nécessaire ces données avec les différents partenaires impliqués dans la conduite de ses missions (vétérinaire sanitaire, DDPP, GDS, groupement...).

Ces données seront traitées de manière confidentielle. Aucune donnée individuelle ne sera rendue publique.

Le présent accord est donné pour une durée illimitée. Il peut être dénoncé par courrier recommandé avec AR adressé à GDS Creuse.

Conformément à l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Ce droit peut être exercé auprès de GDS Creuse à l'adresse suivante : gds23@reseaugds.com